

Proposition commerciale

RESTRUCTURATION DE LA STATION DE TRAITEMENT DU CAPTAGE DE LESAFF - CT - POUILLAN-SUR-MER

PASS CONFIANCE – 28 juillet 2026



Votre contact SOCOTEC Construction :

Loig LIDOVE
Directeur d'agence
Tel : 06 20 58 66 15
Mail : loig.lidove@socotec.com

SOCOTEC Agence Construction Quimper
Parc d'activité de Kernoter
Bâtiment D - 6 rue François Lemarie
29000 QUIMPER

Interlocuteur CLIENT :

Henri GOARDON
Maître d'ouvrage
Tel : 02 98 70 06 04
Mail : mairie@goulien.fr

SM DES EAUX DU NORD CAP SIZUN
MAIRIE DE GOULIEN
2 RUE DE LA MAIRIE
29770 GOULIEN

SOCOTEC CONSTRUCTION - S.A.S au capital de 9.116.700 euros – 834 157 513 RCS Versailles
Siège social : 5, place des Frères Montgolfier- CS 20732 – Guyancourt - 78182 St-Quentin-en-Yvelines Cedex – France



SOMMAIRE

1	SYNTHÈSE DE NOTRE OFFRE	3
2	VOTRE PROJET	5
	Ses principales caractéristiques	5
	Description et points particuliers	5
3	LES MISSIONS DE CONTROLE TECHNIQUE	6
	Les missions de contrôle technique – Niveau général	6
	Les prestations proposées	6
	L'équipe	7
	La méthodologie	8
	Les délais	8
	Les honoraires	9
4	CONDITIONS DE PAIEMENT	10
5	CONDITIONS GÉNÉRALES ET SPÉCIALES	11
6	ANNEXE : Chiffrage mission CT	12

1 SYNTHÈSE DE NOTRE OFFRE

Nous vous remercions de nous consulter pour votre projet : RESTRUCTURATION DE LA STATION DE TRAITEMENT DU CAPTAGE DE LESAFF - CT.

Nous vous proposons le PASS CONFIANCE qui a pour objectif de vous fournir les prestations qualitatives d'accompagnement suivantes :

Les missions FONDAMENTALES de Contrôle et de Vérifications Techniques utiles à la prévention des aléas techniques :

FONDAMENTALES : Nos missions de Contrôle et Vérifications Techniques	
Missions de Contrôle Technique (L, STI)	3 227,40 €
TOTAL	3 227,40 €

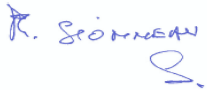
Notre offre a été élaborée de manière aussi exhaustive que possible au regard des informations disponibles. Nous nous engageons à la compléter si de nouveaux éléments techniques ou contextuels venaient à être portés à notre connaissance, pour que la prévention des aléas techniques et la conformité aux règles techniques de construction soient effectuées dans les meilleures conditions.

Rappel de votre projet : RESTRUCTURATION DE LA STATION DE TRAITEMENT DU CAPTAGE DE LESAFF - CT à POUILLAN-SUR-MER

V1 - [A] 260726840000043

Offre rédigée à QUIMPER, le 28 juillet 2026

« Par l'acceptation de la présente offre, je reconnais avoir pris connaissance et j'accepte les conditions générales et les conditions spéciales correspondant aux missions listées dans le tableau des missions. »

Pour accord du Client	Pour SOCOTEC CONSTRUCTION SAS
Personne à contacter :	Loig LIDOVE Directeur d'agence
.....	Date : 18/08/2026
N° de SIRET de la société à facturer :	Signature :
.....	P.O.
Adresse de facturation:	 
.....	SOCOTEC
Date :	
Signature et cachet de l'entreprise :	
	Agence Construction Quimper Parc d'activité de Kernoter Bâtiment D - 6 rue François Lemarie 29000 QUIMPER

NB : La présente proposition comporte 13 pages

2 VOTRE PROJET

Ses principales caractéristiques

Adresse de l'opération :

Lesaff
29100 POUILLAN-SUR-MER

Nombre de bâtiments : 1

Type de finition : Aménagée

Stade d'avancement du projet : Programmation

Date prévisionnelle de démarrage des travaux : 01/12/2026

Durée prévisionnelle des travaux : 7,0 mois

Montant prévisionnel des travaux HT (hors VRD) : 341 000,00 €

Montant Process HT : 780 000,00 €

Nombre de permis de construire : 0

Nombre de tranches déclarées au PC : 0

Description et points particuliers

Travaux de restructuration de la station de traitement du captage de Lesaff à Poullan-sur-Mer.

Montant des travaux : Projet : 1 121 000€ HT y compris process.

=> hypothèse process 70% donc 780K€ HT pour le process et 341K€ HT pour le bâtiment

Pour Information, notre chiffrage s'est basé sur les hypothèses suivantes :

- Fondations : Superficielles
- Présence de procédés non traditionnels : Non
- Nombre de sous-sol : 0

3

LES MISSIONS DE CONTROLE TECHNIQUE

- **OBJECTIF :** Prévenir les aléas techniques lors de la conception et la réalisation de l'opération afin d'assurer la solidité de l'ouvrage, la sécurité des personnes et le confort des occupants.

Les missions de contrôle technique – Niveau général

- Vous nous avez sollicités pour les missions de Contrôle Technique suivantes :
 - Mission L, relative à la solidité des ouvrages et éléments d'équipement indissociables
 - Mission STI, relative à la sécurité des personnes dans les établissements Tertiaires et Industriels

Niveau général :

La mission de contrôle technique de la construction s'exerce selon deux niveaux de vérifications, général ou particulier, dont le choix dépend de la nature et du domaine d'intervention de la mission. Le seul niveau général est décrit dans ce paragraphe et se détaille comme suit :

- Une vérification de niveau général implique que le contrôleur technique fasse usage de son jugement professionnel pour aboutir à un avis.
- L'objet concerné par la vérification de niveau général et les missions de contrôle technique associée sont définis par voie contractuelle.
- La nature, le calendrier et l'étendue des prestations mises en œuvre dans le cadre d'une vérification de niveau général visent à obtenir un niveau de confiance suffisant.

Les processus d'analyse de risques et d'évaluation de conformité relèvent de vérifications de niveau général.

Ces missions font l'objet d'un chiffrage spécifique (cf. Synthèse de notre offre).

Les prestations proposées

Nous vous proposons de réaliser les prestations suivantes par phase, adaptées à vos attentes et aux caractéristiques de votre projet :

En phase Conception

Les actes obligatoires	Le + SOCOTEC
- Examen des dossiers PC, APS, APD, PRO et DCE - RICT (Rapport Initial de Contrôle Technique) sur DCE	- Examen de la notice de sécurité - Examen de la notice d'accessibilité - Réunions en phase amont - Réunion de présentation du RICT - Synthèse des avis au stade du RICT

En phase Documents d'Exécution

Les actes obligatoires	Le + SOCOTEC
- Examen des documents relatifs au programme des travaux et dans le cadre des missions confiées : - aux infrastructures - aux superstructures - au clos et couvert - aux équipements indissociables - aux installations électriques - au génie climatique - à la sécurité incendie	- Synthèses régulières (à minima trimestrielles) des avis - Consultation de la Direction Technique pour ouvrage complexe

En phase Travaux (suivi d'Exécution)

Les actes obligatoires	Le + SOCOTEC
- Présence à des RDV de chantier - Visites hors RDV de chantier	- Présentation de nos avis suspendus et défavorables en réunion de démarrage

En phase Réception

Les actes obligatoires	Le + SOCOTEC
- Remise du RFCT (Rapport Final de Contrôle Technique)	- Pré-rapport final environ un mois avant la réception - Participation à la commission de sécurité/accessibilité si elle existe

L'équipe

La mission est placée sous la responsabilité d'un ingénieur généraliste dénommé « Pilote » de l'opération. Le pilote est votre interlocuteur unique.

Il est suppléé afin de garantir la continuité de la mission en toute circonstance.

Il peut également solliciter les référents techniques nationaux de notre direction technique groupe sur des points particuliers.

Il planifie l'ensemble des interventions liées à la mission de contrôle technique et aux missions réglementaires contenues dans le Pass Confiance.

Pour votre opération, le pilote désigné sera **Karine DAVID LE GUERN** (sous réserve de disponibilité au moment de l'acceptation de la présente offre)

En fonction des plans de charges de nos équipes, il pourra être remplacé par un intervenant qualifié de notre agence.

La méthodologie

L'ensemble de nos prestations est réalisé au moyen de notre outil informatique Rapsotec, véritable mémoire du chantier et support pour tous les intervenants.

Une diffusion par courriel

Rapsotec permet une communication directe de l'ensemble des avis émis par SOCOTEC par courriel.

Des éléments toujours à jour

A chaque nouvelle édition, vous recevez instantanément vos rapports modifiés par courriel. Ces éléments sont numérotés et incrémentés spécifiquement pour votre opération.

Une lecture facilitée

Grâce à la liste récapitulative, vous avez une vision exhaustive des observations en cours non suivies d'effet. Leur classement par livrable facilite la consultation des observations pour le Maître d'ouvrage, la maîtrise d'œuvre et les entreprises.

Des informations hiérarchisées

Les observations regroupées dans les listes récapitulatives sont hiérarchisées en fonction de leur degré d'importance : suspendu et défavorable.

Une traçabilité totale de nos avis

Grâce à l'intégration de l'ensemble des éléments du projet dans Rapsotec, tous les avis émis par nos ingénieurs bénéficient d'une traçabilité totale : justification des levées de réserves, points sur les documents non reçus et intégration de tous les documents entrants dont les courriels.

Le + Socotec : Des avis clairs, précis et intelligibles.

Rappel du principal référentiel réglementaire :

- Loi n° 78-12 du 4 janvier 1978 relative à la responsabilité et à l'assurance dans le domaine de la construction
- Norme NFP 03-100 de février 2026 de contrôle technique

Les délais

PRESTATIONS SOCOTEC	DELAÏ EN JOURS / FREQUENCE
Avis sur document de conception	10
Élaboration du RICT sur PRO/DCE	15
Avis sur documents d'exécution	10
Fiches de visite de chantier	2
Liste récapitulative des avis	Trimestrielle
Pré-RFCT	30 jours avant réception
RFCT	10 jours après réception

Ces délais peuvent bien évidemment être réduits si le contexte du projet le nécessite.

Les honoraires

Les honoraires pour assurer la mission de contrôle technique telle que définie ci avant s'élèvent à :

- Mission de base souhaitée : **3 227,40 € H.T** soit **0,79 %** du montant TTC des travaux.

Le mois supplémentaire de chantier (hors recommandations) pourra donner lieu à une facturation de **320,00 € H.T / mois**.

Le + Socotec : Nous pouvons également vous accompagner dans le cadre de la constitution des dossiers d'Installations Classées pour la Protection de l'Environnement.

4 CONDITIONS DE PAIEMENT

Nos conditions de paiement font l'objet des échéanciers suivants :

Échéancier CT	Répartition
Honoraires dus à la remise du RICT	25,00 %
Honoraires au démarrage des travaux	10,00 %
Honoraires en cours de travaux	60,00 %
Honoraires dus à la remise du RFCT	5,00 %

La présente proposition, dont la validité est de 3 mois, constituera le contrat après signature en page 4.

Les pièces contractuelles qui constituent cette commande sont par ordre de priorité décroissante :

- Les conditions Générales et Spéciales jointes à la présente offre
- La norme NFP 03-100 relative à la mission de Contrôle Technique

Conditions de paiement - Modalités de règlement :

Le montant de nos honoraires est ferme et non actualisable.

Les honoraires et frais majorés du montant de la TVA 20%, seront réglés et versés suivant l'échéancier proposé ci-dessus.

Ces paiements seront faits à 30 jours date de facture à SOCOTEC Construction par virement bancaire uniquement (au profit du compte suivant RIB indiqué sur nos factures).

5

CONDITIONS GÉNÉRALES ET SPÉCIALES

Missions proposées	Conditions Générales correspondantes	Conditions Spéciales correspondantes
Missions de Contrôle Technique (L, STI)	CONDITIONS GENERALES CG-SOC-CONS-CTC	CONDITIONS SPECIALES CS-SOC-CONS-CONTROLE TECHNIQUE

Les Conditions Générales et les Conditions Spéciales sont mises à la disposition des CLIENTS sur le Site Socotec.fr où elles sont directement consultables.

Nous vous invitons à y accéder en cliquant sur le lien suivant : <https://www.socotec.fr/conditions-generales-socotec-construction-immobilier>

6

ANNEXE : CHIFFRAGE MISSION CT

MISSION DE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉCOMPOSITION TECHNIQUE ET FINANCIÈRE

Phase CONCEPTION	Nombre	Unité	Total (heures)	Coût (HT) Prestation
Avis au stade du permis	1	Forfait	0,84	75,60 €
Analyse du dossier de conception	1	Forfait	1,12	100,80 €
Réunions de conception	1	Réunions	1,40	126,00 €
Elaboration du RICT	1	Forfait	1,68	151,20 €
Mise à jour du RICT (levée des avis S et D)	1	Forfait	0,57	51,30 €
Sous Total « Conception »			5,61	504,90 €
Phase EXÉCUTION	Nombre	Unité	Total (heures)	Coût (HT) Prestation
Visites de chantier	7	Visites	7,00	630,00 €
Réunions de chantier	7	Réunions	5,25	472,50 €
Avis sur documents d'exécution	1	Forfait	8,00	720,00 €
Avis sur autocontrôles des entreprises	1	Forfait	4,00	360,00 €
Sous Total « Exécution »			24,25	2 182,50 €
Phase RÉCEPTION	Nombre	Unité	Total (heures)	Coût (HT) Prestation
RFCT	1	Forfait	4,00	360,00 €
Vérifications finales	1	Forfait	2,00	180,00 €
Sous Total « Réception »			6,00	540,00 €
TOTAL MISSION CT			35,86	3 227,40 €

L'échéancier de facturation est décorrélé de la grille de décomposition CT, en dernière page de notre offre.



13 AOÛT 2026
Bon pour accord.